



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**Soixante et unième session**

Bakou, 11-16 novembre 2024

Point 4 de l'ordre du jour

Recherche et observation systématique**Recherche et observation systématique****Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) est conscient qu'il est vital de disposer de systèmes d'observation de la Terre robustes et d'enregistrements de données sur de longues périodes obtenus grâce à ces systèmes, et que les innovations et technologies connexes jouent un rôle important, pour mieux comprendre les changements qui touchent le système climatique mondial et leur origine, les mesures d'atténuation et d'adaptation y relatives, l'action menée pour éviter les pertes et préjudices, pour les réduire au minimum et pour y remédier, et les systèmes d'alerte précoce, et mesure l'importance des données d'observation, y compris les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
2. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des informations communiquées dans les déclarations faites lors de la séance plénière conjointe d'ouverture des soixante et unièmes sessions des organes subsidiaires par les représentants du Comité sur les satellites d'observation de la Terre et du Groupe de coordination des satellites météorologiques, du Groupe de travail conjoint sur le climat, du Système mondial d'observation du climat (SMOC), du Programme mondial de recherche sur le climat et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)¹. Il a pris note avec satisfaction également de la déclaration du Président du GIEC et s'est félicité des travaux menés actuellement par le GIEC dans le cadre du septième cycle d'évaluation.
3. Le SBSTA a pris note du rapport de synthèse informel sur la Journée d'information sur la Terre 2023². Il a remercié le Président et la Vice-Présidente du SBSTA ainsi que le secrétariat d'avoir organisé la Journée d'information sur la Terre 2024³, qui a permis de diffuser des mises à jour et des informations pertinentes et ont rendu possibles des échanges directs entre les spécialistes de l'observation systématique et les utilisateurs finals de données et d'informations sur le climat. Le SBSTA a remercié les représentants des organisations et programmes participants pour leurs précieuses contributions, a demandé que le format et les modalités d'organisation de cette manifestation continuent d'être perfectionnés, et a invité le Président du SBSTA à établir, avec l'aide du secrétariat, un rapport de synthèse informel sur cette manifestation.

¹ Les déclarations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx> (dans le champ de recherche, taper « joint opening plenary »).

² Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/641538>.

³ Voir <https://unfccc.int/event/earth-information-day-2024-mandated-event>.



4. Le SBSTA a pris note du Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre pour 2023⁴ et de la version actualisée de la publication de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2024⁵. Il a exprimé sa vive préoccupation quant à l'état du système climatique mondial, les concentrations de gaz à effet de serre ayant atteint un niveau record en 2023, et 2024 étant en passe d'être l'année la plus chaude jamais enregistrée, ce qui est principalement le résultat du réchauffement à long terme causé par les émissions produites depuis l'ère préindustrielle jusqu'à aujourd'hui. Il a pris note des informations fournies sur l'évolution du système climatique à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de phénomènes qui se manifestent lentement ou de phénomènes extrêmes.

5. Le SBSTA s'est félicité des informations actualisées sur l'état du système climatique mondial qui ont été présentées et des progrès considérables accomplis par les spécialistes de l'observation systématique, tels qu'ils ont été présentés lors de la Journée d'information sur la Terre 2024, notamment dans le cadre d'initiative telles que l'initiative Alertes précoces pour tous et le Mécanisme de financement des observations systématiques. Il est conscient qu'il importe de disposer d'observations cohérentes et continues, sur de longues périodes, du système Terre, étayées par des solutions novatrices et fondées sur la technologie réalisables à différentes échelles. Il est conscient également qu'il convient de combler les lacunes en matière de données, notamment en ce qui concerne l'atmosphère, l'hydrosphère (y compris les océans et les régions côtières), la cryosphère, la biosphère, les régions désertiques et montagneuses, ainsi que les écosystèmes essentiels et vulnérables.

6. Le SBSTA a pris note de la mise à jour des principes de surveillance du climat mondial du SMOC, énoncés dans le Manuel du Système mondial intégré d'observation de l'OMM⁶ et qui ont été adoptés par le Conseil exécutif de l'OMM à sa soixante-dix-huitième session. Il a encouragé les Parties à tenir compte de cette version actualisée des principes, rappelant la décision 11/CP.13, en particulier les paragraphes 3 et 4. Il a encouragé également les Parties à désigner des coordonnateurs nationaux pour le SMOC, selon qu'il convient, afin d'améliorer la coordination des observations systématiques.

7. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des travaux effectués par le Comité exécutif de la technologie sur les systèmes d'alerte précoce, et de la publication, en collaboration avec le Groupe sur l'observation de la Terre, d'une note d'orientation⁷ sur la mise en œuvre de l'initiative Alertes précoces pour tous grâce à l'innovation et à la technologie. Il a demandé au Président du SBSTA d'envisager d'inviter les organisations concernées à présenter des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative Alertes précoces pour tous lors d'une édition ultérieure de la Journée d'information sur la Terre, selon qu'il convient.

8. Le SBSTA a pris note des progrès accomplis au titre de la veille mondiale des gaz à effet de serre, dont l'objectif est de mettre en place une surveillance mondiale continue et systématique des concentrations et des flux de gaz à effet de serre. Il a pris note du fait que cette initiative avait pour objectif d'améliorer la quantification des sources et des puits de gaz à effet de serre naturels et anthropiques et de compléter les inventaires d'émissions, notant

⁴ OMM. 2024. *WMO Greenhouse Gas Bulletin: The State of Greenhouse Gases in the Atmosphere Based on Global Observations through 2023*. WMO Greenhouse Gas Bulletin No. 20. Genève : OMM. Disponible à l'adresse suivante : <https://library.wmo.int/records/item/69057-no-20-28-october-2024>.

⁵ OMM. 2024. *State of the Climate 2024: Update for COP29*. Genève : OMM. Disponible à l'adresse suivante : <https://library.wmo.int/records/item/69075-state-of-the-climate-2024>.

⁶ OMM. 2024. *Manuel du Système mondial intégré d'observation de l'OMM : Annexe VIII du Règlement technique de l'OMM*. Genève : OMM. Disponible à l'adresse suivante : <https://library.wmo.int/records/item/55063-manual-on-the-wmo-integrated-global-observing-system-wmo-no-1160?offset=42>.

⁷ Comité exécutif de la technologie et Groupe sur l'observation de la Terre. 2024. *Réaliser les alertes précoces pour tous : Innovation et technologie au service de politiques et d'actions résilientes au climat basées sur les risques*. Bonn : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Disponible à l'adresse suivante : https://unfccc.int/tclear/tec/early_warning_systems.html.

que les directives relatives à la notification et aux inventaires des gaz à effet de serre sont celles adoptées dans le cadre de la Convention et de l'Accord de Paris.

9. Le SBSTA a souligné qu'il était urgent de disposer d'observations systématiques à l'appui de l'adaptation, d'étendre la portée de ces observations et de faire d'Alertes précoces pour tous, initiative mondiale clef pour la protection des personnes les plus vulnérables face aux effets des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, une réalité.

10. Le SBSTA a également souligné qu'il convenait de continuer de combler les lacunes en matière d'observation systématique à l'échelle mondiale et a pris note avec satisfaction du soutien apporté à cet égard aux pays en développement, ainsi que des efforts soutenus déployés au titre du Mécanisme de financement des observations systématiques, lequel donne actuellement la priorité aux observations systématiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Il a invité le Mécanisme de financement à envisager d'étendre l'appui dans le domaine des observations systématiques à un plus grand nombre de pays. Il a encouragé les Parties et les organisations concernées à renforcer l'appui qu'elles apportent aux spécialistes de l'observation systématique.

11. Le SBSTA a pris note des progrès enregistrés dans le domaine des technologies numériques et des systèmes innovants pour l'observation, la prévision et l'évaluation du système Terre, y compris les systèmes d'alerte précoce, notamment grâce à l'intelligence artificielle, à l'apprentissage automatique et à d'autres méthodes novatrices, et a constaté des lacunes dans le développement et le déploiement de solutions susceptibles d'être transposées à plus grande échelle.

12. Le SBSTA a pris note de la nécessité de maintenir, de renforcer et de pérenniser les capacités de collecte et de gestion des données à long terme, y compris le sauvetage, la numérisation, l'analyse, l'archivage et la disponibilité des données. Il a encouragé les Parties et les organisations compétentes à continuer de mettre en place et de soutenir le libre-échange des données et à élaborer des produits librement disponibles, fiables, adaptés et accessibles, selon qu'il convient.

13. Le SBSTA a noté qu'il convenait de maintenir l'intégrité des systèmes d'observation de la Terre et des systèmes de transmission des données climatiques et de mesure.

14. Le SBSTA a invité les Parties et les organisations concernées à faire part de leur avis le 29 août 2025 au plus tard, par l'intermédiaire du portail des communications⁸, sur les thèmes et les modalités d'organisation pouvant être envisagés pour la Journée d'information sur la Terre 2025, qui se tiendra parallèlement à sa soixante-troisième session (novembre 2025).

15. Le SBSTA a encouragé son Président à envisager d'inviter la communauté scientifique à présenter, lors de la Journée d'information sur la Terre, les moyens mis en œuvre pour combler les lacunes en matière d'observations systématiques recensées dans les présentes conclusions, comme indiqué aux paragraphes 5, 10 et 11 ci-dessus.

16. Le SBSTA a pris note de l'estimation des incidences budgétaires de l'exécution par le secrétariat des activités prévues dans les présentes conclusions.

17. Le SBSTA a demandé que les activités du secrétariat prévues dans les conclusions soient exécutées sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

⁸ <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.